



FORMATION

GÉRER LE BUDGET DU CSE



PRESENTATION

DESRIPTIF

Cette formation permet aux membres du CSE de comprendre les règles de gestion financière, comptable et budgétaire liées aux deux budgets du comité : le budget de fonctionnement et le budget des activités sociales et culturelles (ASC). Elle propose une mise en pratique concrète des obligations comptables et des outils de pilotage financier.

OBJECTIFS

Maîtriser la gestion des deux budgets du CSE.
Respecter les obligations comptables et juridiques.
Élaborer un budget prévisionnel.
Suivre les dépenses et préparer les documents de fin d'exercice.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Être membre titulaire du CSE ou trésorier.
Aucun prérequis comptable n'est exigé.



DUREE

- 2 jours (14 heures)



TARIF

840 € TTC en Inter (présentiel ou à distance).

Sur devis en Intra Entreprise
(dans vos locaux ou à distance).



CERTIFICATION

Attestation de formation remise à l'issue de la session. Formation non certifiante mais valorisable dans l'exercice du mandat.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE
DÈS MAINTENANT SUR :
inscription@formaskill.fr

OU PAR TÉLÉPHONE
07 45 202 202



COMPÉTENCES VISÉES

Distinguer les budgets de fonctionnement et ASC.

Tenir une comptabilité conforme à la législation.

Élaborer un budget prévisionnel et contrôler les dépenses.

Produire les comptes annuels et les documents réglementaires.

Assurer une gestion transparente et traçable.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Développement de compétences en gestion comptable
- Renforcement du rôle de trésorier ou secrétaire du CSE
- Valorisation des acquis dans le cadre de la vie associative ou syndicale
- Préparation à des fonctions de gestion budgétaire ou administrative

MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques et mises en pratique.

Utilisation de cas concrets et d'outils de gestion (tableurs, trames, etc.).

Exercices d'élaboration de budget et de lecture de documents comptables.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quiz de validation des acquis.

Études de cas et exercices d'application.

Évaluation finale et attestation de fin de formation.





MODULES DE FORMATION

Cadre juridique et financier du CSE

- Obligations légales : Code du travail et réglementation comptable
- Les deux budgets du CSE : fonctionnement vs. ASC
- Responsabilité des élus et règles de transparence

Élaboration et suivi du budget

- Construction d'un budget prévisionnel
- Affectation des ressources et planification des actions
- Suivi budgétaire en cours d'année

Comptabilité et gestion financière

- Notions de base en comptabilité (recettes/dépenses, journaux, bilans)
- Tenue des comptes du CSE (outils, méthodes)
- Externalisation ou tenue en interne : que choisir ?

Clôture, comptes annuels et transparence

- Rédaction du rapport d'activité et du rapport financier
- Présentation aux élus et aux salariés
- Obligations de publication selon la taille du CSE



Contactez notre expert !

- 1 Validation de votre projet de formation
- 2 Validation de votre dispositif de financement
- 3 Accompagnement personnalisé
- 4 Inscription en formation

☎ Nom de l'expert : **Madame Karima CHAMON**

✉ Email : **inscription@formaskill.fr**

☎ Téléphone : **07 45 202 202**

